JET ENERGY
Société Anonyme au capital social de 105.000.000,00 dirhams
Siege social : Lot 2, Lotissement Al Kasr – Zone Industrielle Skhirate
Registre de commerce de Rabat n° 93033

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Nous vous présentons, conformément à l'article 142 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, promulguée par le Dahir n° 1-96-124, telle que modifiée et complétée (ci-après la « **Loi 17-95** »), le présent rapport de gestion à l'effet de vous permettre de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de notre société JET ENERGY S.A. (la « **Société** ».

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2025**, ainsi que l'ensemble des documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur, ont été arrêtés par le Conseil d'administration et tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires applicables.

1. Activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le **31 décembre 2025**, la Société a poursuivi ses activités conformément à son objet social.

Les principaux éléments relatifs à l'activité de la Société au cours de l'exercice sont les suivants :

✓ Aspects juridiques :

- Transformation de la forme juridique en société anonyme,
- Nomination d'administrateurs suite à la nouvelle forme juridique,
- Changement du siège social et élargissement de l'objet social.

✓ Aspects capitalistiques :

- Modification de l'actionnariat après cession de 15% du capital social par Jet Contractors au management de Jet Energy et de 6% à Axiom.
- Augmentation de capital par incorporation de réserves de 70.000.000 Dhs.
- Introduction d'une demande de visa auprès de l'AMMC pour cotation auprès de la Bourse de Casablanca avec une augmentation maximale de capital de 400.000.000 Dhs.
- Cession de la participation de Jet Energy dans la société PV Industry.

✓ Aspects business :

- Signature de contrats significatifs durant l'année : Noor Atlas pour 80 MWc, Onee Aousserd, EDF Maghreb Steel, Nareva Sonasid Nador Tr 3, ONDA Marrakech, Hippodrome de Rabat …
- Carnet de commandes au 31/12/2025 s'élevant à 1,3 MMDhs.
- Hausse significative du CA de près de 50% à 340 MDhs.

2. Examen des comptes et résultats

Nous vous présentons ci-après les principaux éléments ressortant des états de synthèse de l'exercice clos le **31 décembre 2025**, soumis à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées au titre des exercices précédents.

Au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2025** :

- le chiffre d'affaires s'est élevé à 339.630.490 dirhams, contre 229.541.180 dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 48 % ;
- le total des produits d'exploitation s'est élevé à 340.024.172 dirhams, contre 229.810.172 dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 48 % ;
- les charges d'exploitation se sont élevées à 247.977.506 dirhams, contre 155.735.519 dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 59 % ;
- le résultat d'exploitation s'est élevé à 92.046.666 dirhams, contre 74.074.653 dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 24 % ;
- compte tenu d'un résultat financier de -802.572 dirhams, le résultat courant avant impôt s'est élevé à 91.244.094 dirhams, contre 72.968.714 dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 25 % ;
- après prise en compte du résultat non courant de 2.653.685 dirhams et après déduction de l'impôt sur les sociétés d'un montant de 22.455.920 dirhams, l'exercice clos le 31 décembre 2025 se traduit par un bénéfice net de 71.441.858 dirhams, contre 51.220.342 dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 39 %.

3. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver l'affectation du résultat de l'exercice clos le **31 décembre 2025** comme suit :

Résultat net bénéficiaire de 2025	**71.441.858,22**
Réserve légale	3.572.092,91
Solde	67.869.765,31
Lequel, avec le report à nouveau de 2024	-
Donne un disponible de	**67.869.765,31**
Dividendes	35.720.929,11
Report à nouveau 2025	**32.148.836,20**

4. Conventions réglementées

Nous vous demandons également de bien vouloir statuer sur les conventions visées par la Loi 17-95, régulièrement autorisées, le cas échéant, par le Conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé.

Le Commissaire aux comptes présentera à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle son rapport spécial sur les conventions visées par la Loi 17-95.

Il appartiendra à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de statuer sur lesdites conventions conformément aux dispositions légales applicables.

5. Délais de paiement

En vertu des dispositions de l'article 78-4 de la loi n° 15-95 formant code de commerce, promulguée par le Dahir n° 1-96-83, telle que modifiée et complétée (ci-après la « **Loi 15-95** »), les personnes physiques et morales qui réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 2.000.000,00 de dirhams, hors taxe sur la valeur ajoutée, sont tenues de présenter à la DGI, avant la fin du mois qui suit l'écoulement de chaque trimestre, une déclaration, par procédé électronique, selon un modèle établi par l'administration.

A cet effet, les déclarations trimestrielles susvisées et de leurs annexes visées à l'article 78-4 de la Loi 15-95 précitée, ont été déposées auprès de la DGI, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Par ailleurs, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après la décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

			Montant des dettes échues			
	(A) Montant des dettes fournisseurs 31 décembre 2025 A= B+ C + D + E + F	(B) Montant des dettes 0-30 jours	(C) Dettes échues de 30-60 jours	(D) Dettes échues entre 60 et 90 jours	(E) Dettes échues entre 90 et 120 jours	(F) Dettes échues depuis plus de 120 jours
Exercice 2025	74.267.846	14.741.871	20.592.366	28.211.066	10.722.543	0

Ces informations ont également été communiquées au Commissaire aux comptes de la Société pour les besoins de son rapport.

6. Propositions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir :

- approuver les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2025** ;
- approuver l'affectation du résultat telle que proposée par le Conseil d'administration ;
- donner quitus aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé ;

- statuer sur les conventions réglementées au vu du rapport spécial des Commissaires aux comptes ;
- statuer sur les autres questions inscrites à l'ordre du jour.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.
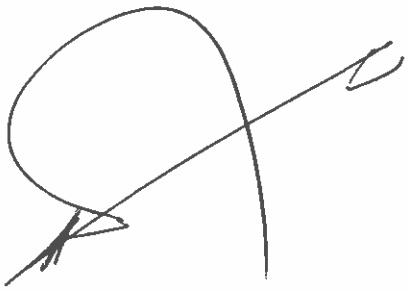
Le Conseil d'administration